
Le 10-12-2019

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

Le 10 décembre 2019

par Annik Bolard, membre du Conseil national du Parti de la démondialisation

Le projet de reprise d'une partie de la dette des hôpitaux : de la poudre aux yeux à moins qu'il ne s'agisse d'une préparation à un démembrement comme à la SNCF ?

Rappelons, en effet, que les hôpitaux concernés sont des établissements publics et qu'à ce titre leur dette de 30 milliards est déjà intégralement comptabilisée dans la dette publique par l'Union européenne et qu'elle entre donc dans le calcul des ratios budgétaires qu'elle impose.

Cette dette bénéficie de fait de la garantie de l'Etat et l'on ne comprend pas que ces 30 milliards coûtent 850 millions par an soit un taux d'intérêt de 2,8%, alors que l'Etat emprunte à 10 ans au taux de – 0,28 %. Les taux d'emprunts d'établissements publics ne devraient pas dépasser 0,3%. On voit là l'effet néfaste de "l'autonomie" donnée au secteur public à moins que cela ne soit un cadeau conscient fait aux banques.

Une autre explication pourrait être, à l'instar de ce qui s'est passé à la SNCF, une préparation à un démembrement de hôpitaux entre infrastructures publiques et gestion privée plus ou moins partielle.

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire